

Commune de TELLIN

Madame, Monsieur,

Conformément aux articles L1122-11 L1122-12, L1122-13 et L1122-14 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil communal qui aura lieu **à la Salle du Conseil Communal à Resteigne – rue du Centre, 79/A - 6927 RESTEIGNE, le 01 octobre 2015 à 19H30.**

ORDRE DU JOUR

Dans le cadre des propositions actuellement en discussion au sein de Vivalia et relatives à l'avenir des soins de santé en Province de Luxembourg et dans le Sud Namurois, présentation par le Dr. GILLET (Directeur Général Adjoint aux Affaires Médicales) des grandes lignes de force des projets :

- avenir des hôpitaux ;
- aide médicale urgente ;
- collaboration avec les postes de gardes.

I. SEANCE PUBLIQUE.

FINANCES

1. Communications en vertu de l'art.4 du RGCC.
2. Fabrique d'Eglise de Bure – Budget 2016 – Approbation.
3. Fabrique d'Eglise de Grupont – Budget 2016 – Approbation.
4. Fabrique d'Eglise de Resteigne – Budget 2016 – Approbation.
5. Fabrique d'Eglise de Tellin – Budget 2016 – Approbation.
6. ASBL Territoires de la Mémoire – Convention de partenariat – Approbation.
7. Sanction administrative communale – Protocole d'accord en cas d'infractions mixtes – Approbation.

MARCHES PUBLICS

8. Marché de fourniture de gasoil et de carburant diesel – année 2016 – CSCH et mode de passation du marché – Approbation.

Commune de TELLIN

Madame, Monsieur,

Conformément aux articles L1122-11 L1122-12, L1122-13 et L1122-14 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil communal qui aura lieu **à la Salle du Conseil Communal à Resteigne – rue du Centre, 79/A - 6927 RESTEIGNE, le 01 octobre 2015 à 19H30.**

ORDRE DU JOUR

PERSONNEL

9. Statuts administratif et pécuniaire Commune de Tellin – Corrections suite à la position de la Tutelle – Approbation.
10. Descriptif de fonction - Accueillant extrascolaire – Approbation.
11. Statuts administratif et pécuniaire du CPAS-Tutelle – Approbation.
12. Règlement de travail du personnel CPAS- Tutelle - Approbation.

TRAVAUX

13. Plan logement – Transformation de la gare de Grupont en 3 logements sociaux – Mission d’auteur de projet – Approbation.
14. Plan logement CPAS – Convention de délégation de maîtrise d’ouvrage pour la mission de transformation de l’ancienne école de Grupont en logement de Transit – Approbation.

SECURITE

15. Plan d'Urgence et d'Intervention de la Commune de Tellin – Désignation d’une coordinatrice dans le cadre du Plan d’Intervention Psychosocial (PIPS) en remplacement de Mme QUESTIAUX – Approbation.

INFORMATIONS

16. Accueil extrascolaire : Rapport d’activités 2014-2015 - Plan d’action annuel 2015-2016.

Commune de TELLIN

Madame, Monsieur,

Conformément aux articles L1122-11 L1122-12, L1122-13 et L1122-14 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil communal qui aura lieu **à la Salle du Conseil Communal à Resteigne – rue du Centre, 79/A - 6927 RESTEIGNE, le 01 octobre 2015 à 19H30.**

ORDRE DU JOUR

II. HUIS-CLOS.

17. Suppression du poste de Police de Tellin – Point demandé par le groupe « Vivre Ensemble ».
18. Personnel enseignant – Désignation d'une puéricultrice APE – Ratification.
19. Personnel enseignant – Demande de congé – Ratification.
20. Personnel enseignant – Désignation à titre temporaire - Ratification (6).

Fait à Tellin, le 17 septembre 2015.

Par le Collège :
La Directrice Générale,

Le Bourgmestre,

A. LAMOTTE.

J.P. MAGNETTE

En vertu de l'article 21 du Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil Communal, la Directrice Générale et le Directeur Financier se tiendront à la disposition des conseillers communaux afin de leur donner des explications techniques nécessaires à la compréhension des dossiers :

- le lundi 28/09/2015 :

- de 14 à 16 hrs ;
- de 17 à 19 hrs.